

 OrTra Neuchâtel Santé-Social				
Titre : critères en cas de stage d'adaptation selon OrFo ASE 2021				
Rédigé par : SD/LH	Processus : CAP - ASE			
No : 1	Distribution : SEFRI + évaluateurs OrTra + candidats			
Version No : 5	Du : 02 avril 2025	Validé par : SD	Libéré: juin 2024	Revue: 2026

*selon directive CE 2005/36/CE
équivalence CAP AEPE 2019, CAP PE 2005, TAE 2004 – CFC ASE orientation enfance,
OrFo ASE 2020*

Le stage d'adaptation doit remplir les objectifs et conditions décrits ci-dessous. Ces conditions sont promulguées pour que le candidat puisse démontrer qu'il a comblé par un stage d'adaptation les lacunes essentielles entre CAP PE/AEPE ou TAE et CFC ASE, décrites par l'OrTra Neuchâtel santé-social dans son rapport de février 2021, et adaptées à l'OrFo ASE 2020.

1. Les conditions structurelles ci-après sont impératives pour qu'un lieu de stage soit éligible comme lieu de stage d'adaptation¹:

- Le(s) stage(s) doi(ven)t s'être déroulé(s) dans une/des entreprise(s) formatrice(S) CFC ASE²) Le candidat vérifie cette condition auprès de l'office des apprentissages du canton, selon coordonnées ci-dessous:

Genève: https://www.ge.ch/document/liste-entreprises-formatrices
Vaud: https://www.cfp-vd.ch/entreprises-formatrices
Valais: https://www.vs.ch/web/sfop
Neuchâtel: https://entreprisesformatrices.ne.ch/
Berne: https://www.bkd.be.ch/fr/start/themen/bildung-im-kanton-bern/berufsbildung/berufslehre-betrieblich-organisiert/lehrbetriebe/lehrbetriebsportal.html
Fribourg: https://www.ortrafr.ch/fr/voies-formation-qualification-64.html

- L'employeur doit justifier l'encadrement par du personnel qualifié.
- Il doit s'être déroulé dans un contexte de travail institutionnel (charte, mission, présence de liens hiérarchiques régis par un contrat de travail/stage)

Avant le début du stage, le candidat communique à l'Ortra Neuchâtel santé-social les premiers éléments permettant d'évaluer que son expérience est éligible en tant que stage (rapport d'employeur, certificat...), par mail pour cap.ase.2021@gmail.com (pour titre CAP), ou tae.ase.2021@gmail.com (pour titre TAE). Un canevas aide à ne pas oublier d'informations.

¹ Idem, art. 14 al. 1.

² Ceci garantit *de facto* le respect des taux d'encadrement usuels pour la branche

2. les conditions ci-après sont impératives pour qu'une expérience soit éligible comme stage d'adaptation, en fonction des lacunes constatées dans la décision requérant des mesures de compensation:

- Le stage doit avoir permis le suivi d'enfants au quotidien entre 0 et 6 ans
- Le stage doit avoir permis le suivi d'enfants au quotidien entre 7 et 12 ans
- Le stage peut être fractionné entre plusieurs lieux, la durée du stage est de 1'400 h. d'activité (soit environ 10 mois à 100 %) au total.

La durée de 1400 heures est diminuée pour chacune des compétences constatées ci-dessous. A cet effet, un rapport de stage et des certificats ou autres pièces sont remises à cap.ase.2021@gmail.com (pour titre CAP), ou tae.ase.2021@gmail.com (pour titre TAE), à mi-stage, par le candidat. Un canevas est fourni pour ne pas oublier d'informations.

- Le stage doit avoir permis la promotion du développement et de l'autonomie des personnes accompagnées
- Le stage doit avoir permis au candidat de développer son approche déontologique – des entretiens avec un formateur CFC ASE ou avec un superviseur ARS doivent être décrits et attestés dans le dossier
- Le stage doit permettre au candidat d'intégrer la mission socio-politique institutionnelle. Des liens sont présentés entre les lois (cantonales) et la pratique quotidienne.
- Le stage doit permettre au candidat d'expérimenter les éléments essentiels de la politique familiale suisse
- Plusieurs dossiers de formation³ doivent être présentés et vérifiés par un porteur du titre CFC ASE ou titre supérieur agréé.

3. Evaluation sur le lieu de stage

Lorsque cela est prescrit, une évaluation sur le lieu de stage est organisée comme suit:

Phase	Durée
Entretien de présentation	15 minutes
Temps d'observation	1 heure 30
Préparation de l'entretien	30 minutes
Entretien professionnel	<u>30 minutes</u>
- Réflexion du candidat, Situation	10 minutes
- Questions des expert-e-s	20 minutes

Notre document "guide stage d'adaptation" renseigne complètement sur le processus. Il est accompagné d'une grille d'évaluation. Ces documents sont disponibles sur notre site internet.

³ OrFo ASE 2021 du 21 août 2020, art. 12 sqq

